

Le Havre le 31 janvier 2014

LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

Le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre a procédé à son installation sous la présidence de Monsieur Pierre Ory, sous-préfet du Havre.

Au cours de la séance du 31 janvier, le Conseil de surveillance a :

- élu Madame Emmanuèle Perron, Vice-présidente de NGE, à la présidence du Conseil,
- élu Monsieur Vianney de Chalus, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Havre, à la Vice-présidence du Conseil.

Conformément à la Loi n°2008-660 portant réforme portuaire du 4 juillet 2008, le Grand Port Maritime du Havre est dirigé par un Directoire, sous le contrôle d'un Conseil de surveillance. Le Conseil de Développement constitue quant à lui une instance consultative représentant les milieux professionnels, sociaux et associatifs ainsi que les collectivités territoriales et leurs groupements.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance arrête les orientations stratégiques de l'établissement et exerce le contrôle permanent de sa gestion.

La composition du Conseil de Surveillance du GPMH (mandature d'une durée de 5 ans), fixée par arrêté préfectoral du 20 janvier 2014, est de **17 membres** dont :

Cinq représentants de l'Etat

- Le Préfet de région, ou son suppléant le Sous-Préfet du Havre
- Ministère chargé des transports, de la mer et de la pêche : M. Thierry TUOT
- Ministère chargé de l'environnement : M. Patrick BERG
- Ministère chargé de l'économie : Mme Aude SIMMER-HORSINGA
- Ministère chargé du budget : M. Antoine SEILLAN

Quatre représentants des Collectivités Territoriales et de leurs groupements

- Conseil Régional de Haute-Normandie : M. Laurent LOGIOU
- Conseil Général de Seine-Maritime : M. Jean-Louis JEGADEN
- Communauté d'agglomération du Havre : M. Daniel FIDELIN
- Commune du Havre : M. Edouard PHILIPPE.

Représentants du personnel de l'établissement public

- M. Franck HERMIER, encadrement, liste ASIC
- M. Baptiste TABOUILLOT, liste CGT
- Mme Delphine LEPARMENTIER, liste CGT.

Personnalités qualifiées

- M. Vianney de CHALUS, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, représentant de la CCI du Havre
- M. Matthieu CHABANEL, directeur général adjoint chargé du pôle commercialisation et planification du Réseau ferré de France
- M. Jean –Michel GENESTIER, directeur général adjoint SNCF Géodis
- M. Pascal MORIN, directeur des opérations logistiques et maritimes du groupe Michelin, représentant le monde économique
- Mme Emmanuèle PERRON, vice-présidente de NGE.

La Présidence du Conseil de Surveillance est assurée par Mme Emmanuèle PERRON.

Née en 1965 et mère de deux enfants, E. Perron est diplômée de l'Université de Paris IX (Dauphine) et de la Northeastern University de Boston (USA).

Sa carrière professionnelle s'est déroulée au sein de l'entreprise TSO –spécialisée dans la pose et l'entretien de voies ferrées en France et à l'étranger - qui a rejoint le groupe de travaux publics NGE en 2011.

Mme E. Perron est Vice-présidente du groupe NGE et Présidente du Comité de Surveillance de TSO.

M. Vianney de Chalus a été élu Vice-Président du Conseil de Surveillance.

A propos d'HAROPA

HAROPA, 5^{ème} ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (plus de 550 ports desservis), ce hub à « guichet unique » constitue un système de transport et de logistique, en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial de plus de 120 millions de tonnes. Les activités d'HAROPA représentent environ 160 000 emplois.

www.haropaports.com